

Nous restons en contact avec vous.

Ne manquez pas de nous signaler vos découvertes à l'adresse secretariat@lasne-nature.be

Enquête publique : Brussels Airport

En consultant le site internet de la commune de Lasne, vous trouverez cette récente enquête publique.

Le survol de Lasne par les avions à destination de Zaventem concerne tous les Lasnois.

Dans le cadre de la demande de renouvellement du permis d'exploitation de l'aéroport de Zaventem - Brussels Airport auprès de la Région



flamande, l'administration flamande organise entre le 10/12/2023 et la 08/01/2024 (inclus) une enquête publique concernant la demande de renouvellement du permis de l'aéroport.

Vous pouvez réagir à cette enquête jusqu'au 8 janvier inclus via la plateforme «Omgevingsloket» référence dossier : 2022106386.

Attention : cette enquête publique est uniquement accessible en néerlandais sur la plateforme officielle. Le permis contiendra des conditions qui cadrent l'activité et permettent de limiter ou d'empêcher les nuisances sur l'environnement. Dans le cas de l'aéroport de Bruxelles-National, la délivrance du

permis fixe le cadre d'exploitation de l'aéroport comme :

- l'utilisation des pistes (décollages et atterrissages, en ce compris le taxi et les vols d'essais)
- le nombre de vols autorisés par an
- le nombre de vols de nuit ou encore le type d'aéronefs admissibles

Il peut également fixer un objectif de réduction annuel du bruit autour de l'aéroport. Par contre, il ne fixe pas les routes aériennes ni les procédures de vol, qui sont du ressort du fédéral.

Enquête publique à Lasne

En parallèle, la commune de Lasne lance également une enquête pu-

(suite page 2)

Nous sommes à la croisée des chemins.

Lasne Nature vous invite à faire des choix éclairés afin que **2024** soit porteur de paix et garantisse une cohabitation harmonieuse du vivant sur notre planète.



Enquête publique: Brussels Airport

(suite de la page 1)

blique pour permettre à sa population d'avoir davantage de temps pour se positionner.

Cette enquête est donc consacrée à cette demande de renouvellement du permis d'exploitation de l'aéroport de Zaventem - Brussels national airport.

Elle est organisée du 14/12/2023 au 21/01/2024 inclus.

Vous pouvez faire parvenir vos observations :

- écrites par courrier adressé au Collège communal, Place communale 1, 1380 Lasne.
- orales, directement au service Environnement, aux jours et heures habituels d'ouverture et le mardi jusqu'à 20h sur RDV.

La commune rassemblera les avis et les transmettra à la Région wallonne. Vous pouvez également directement transmettre vos observations et remarques à l'adresse mail : cabinet.tellier@gov.wallonie.be.

La Région wallonne a jusqu'au 26 janvier pour remettre son avis.

La Région de Bruxelles-Capitale et la Région Wallonne ne peuvent pas être tenues responsables des erreurs ou approximations de traduction.

Contact : Virginie Noca, service Environnement 02/634.05.83

<https://www.lasne.be/actualites/enquete-publique-brussels-airport>

Le Conseil d'Etat a annulé le permis d'urbanisme délivré par la commune de Lasne pour transformer la ferme d'Hubermont en lieu événementiel

L'audience au Conseil d'Etat amenée à statuer sur le recours introduit par l'Association des Riverains d'Hubermont et Lasne Nature asbl contre le permis obtenu par la SRL Shania pour la transformation d'une grange en ferme événementielle, était fixée au 28 novembre.

Cette audience publique a bien eu lieu devant la XIIIe Chambre du Conseil d'Etat.

Au terme des plaidoiries des parties, l'auditeur du Conseil d'Etat a confirmé purement et simplement son rapport, et a demandé au Conseil d'Etat d'annuler d'emblée le permis délivré par la commune de Lasne, sans passer par une phase de suspension.

L'arrêt du Conseil d'Etat est tombé et il annule le permis octroyé par la Commune de Lasne. Nous sommes fiers de pouvoir vous annoncer l'heureuse fin de cette procédure. Voilà une nouvelle qui tombe bien à l'approche des fêtes de fin d'année.

La fin d'une longue histoire...

L'accès au sentier n°71 d'Ohain entre le chemin de Bas-Ransbeck et la chaussée de Louvain faisait l'objet d'obstructions au passage des usagers depuis de nombreuses années.

Les dernières décisions de justice permettent à la commune de Lasne de procéder aux aménagements nécessaires afin d'ouvrir les accès à ce sentier.

La commune a fait entamer les travaux le 27 novembre 2023 et rapidement le tracé est apparu.

La réouverture « officielle »

pourra être faite après la pose de balises et poteaux de signalisation, ainsi que de deux dispositifs de passage d'une clôture de prairie.

Merci à la commune de Lasne pour la volonté mise en œuvre dans ce dernier round décisif.



Vous pouvez nous contacter via :

notre site

www.lasne-nature.be

mail secretariat@lasne-nature.be

lasne-nature.be

Facebook <https://www.facebook.com/lasnenature/>

facebook.com/lasnenature/

tel 02 633 27 64